

# Elaboration du Projet d'établissement unique du futur EPSM de la Martinique – Newsletter n°2

[Mini intro : Deuxième édition de la newsletter commune !](#)

L'esprit de collaboration continue de guider nos actions dans la perspective de rapprocher nos établissements et d'établir l'Établissement Public Universitaire de Santé Mentale (EPUSM) sur notre territoire. Depuis le début de cette année, les travaux avancent à grands pas entre nos deux établissements, toujours dans l'optique de concrétiser notre objectif commun : finaliser l'élaboration du projet d'établissement du futur EPUSM d'ici avril 2024.

Après le lancement du 1<sup>er</sup> numéro de notre newsletter commune, nous sommes ravis de vous retrouver pour cette nouvelle édition en ce mois de mars. Nous maintenons notre volonté de fournir une communication transparente et cohérente à l'ensemble de nos équipes, afin que chacun puisse être pleinement informé des avancées et des décisions prises dans ce processus. Vos contributions sont précieuses dans cette démarche collective. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions et interrogations par mail<sup>1</sup>, afin que nous puissions les intégrer dans nos prochaines éditions ! Nous vous souhaitons une agréable lecture !

[Rédaction du projet d'établissement unique : où en sommes-nous ?](#)

A l'issue des groupes de travail organisés en janvier, le Comité de Pilotage s'est réuni pour consolider les avancées et valider la structure du futur projet d'établissement. Cela a impliqué une validation du plan ainsi que des rubriques des fiches actions qui composeront le document final. De plus, lors de cette réunion, le Comité a examiné en détail le contenu du projet, approuvant les orientations stratégiques, les programmes et les projets à intégrer.

Ainsi 8 orientations stratégiques ont été formalisées, correspondant à 8 objectifs stratégiques pour les 5 années à venir :

1. Développer une offre de soins lisible et accessible sur le territoire, aussi bien pour la population que pour les partenaires et les professionnels
2. Améliorer la coordination des parcours de soins et de vie (amont, aigu, aval)
3. Développer une stratégie d'universitarisation, de recherche et de formation d'excellence au service de l'utilisateur, des professionnels et de la qualité des soins
4. Fonder le management sur la qualité et la sécurité des soins
5. Adapter l'architecture pour garantir la qualité des prises en charge et favoriser un environnement de travail optimal, le tout, dans une perspective de développement durable
6. Renforcer l'implication des usagers, des familles et des aidants au sein de l'établissement
7. Définir une politique sociale commune, sécurisante et offrant des perspectives attractives pour tous les professionnels
8. Participer activement à produire et diffuser de l'information de qualité contribuant à prévenir et déstigmatiser la santé mentale

Les différents volets du projet d'établissement viendront répondre à ces 8 objectifs stratégiques, par le biais de plusieurs programmes stratégiques qui sont eux même déclinés en plusieurs projets.

<b>Projet Médico-soignant</b> <b>6 programmes, 23 projets</b>	<b>Projet Médico-Social</b> <b>4 programmes, 10 projets</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir des parcours de prise en charge spécialisés et gradués à l'échelle du territoire en réponse aux besoins de la population</li><li>• Faire du projet de soin individuel la pierre angulaire autour desquelles coordonner les prises en charge</li><li>• Garantir et améliorer l'accès et la couverture en soins somatiques des patients</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire évoluer l'offre médico-sociale pour l'adapter aux besoins actuels et à venir de la population</li><li>• Organiser et coordonner les prises en charge autour du projet d'accompagnement personnalisé de l'utilisateur</li><li>• Définir des parcours de prise en charge spécialisés et gradués à l'échelle du territoire en réponse aux besoins de la population</li></ul>

1. [I.soubirous@cmi-strategies.com](mailto:I.soubirous@cmi-strategies.com) ou [a.reppelin@cmi-strategies.com](mailto:a.reppelin@cmi-strategies.com)

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir des partenariats de qualité sur le territoire au profit des prises en charge et au service du rétablissement</li> <li>• Augmenter et homogénéiser la capacité à proposer des alternatives différenciées à l'hospitalisation et à penser des solutions d'aval en faveur du rétablissement</li> <li>• Définir et dispenser un programme de formation d'excellence aux équipes médico-soignantes pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir et améliorer l'accès et la couverture en soins somatiques des patients</li> </ul>
<p align="center"><b>Projet Recherche et enseignement universitaire</b> <b>3 programmes, 8 projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une gouvernance et une stratégie relative à la recherche médicale et paramédicale</li> <li>• Développer l'encadrement universitaire et universitariser les filières de soins</li> <li>• Améliorer le recueil et la qualité des données pour favoriser la mise à disposition de données nécessaires à la recherche</li> </ul>	<p align="center"><b>Projet Social</b> <b>4 programmes, 12 projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la politique sociale de l'EPSM et structurer un plan d'action dédié à la QVCT</li> <li>• Définir une politique d'accueil et d'intégration de qualité adaptée aux profils des nouveaux arrivants</li> <li>• Former, soutenir et accompagner les pratiques des professionnels</li> <li>• Mettre en place une politique de recrutement et de mobilité attractive et répondant tant que possible aux souhaits des agents</li> </ul>
<p align="center"><b>Projet Qualité</b> <b>4 programmes, 11 projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire évoluer l'organisation de la fonction qualité pour améliorer l'animation, la formation et l'inclusion des équipes</li> <li>• Réduire les pratiques d'isolement et de contention en élaborant des protocoles de prise en charge alternatifs</li> <li>• Définir des programmes de gestion des risques et les modalités de diffusion et formation associés</li> <li>• Soutenir les projets permettant d'améliorer l'expérience des patients et leur mobilisation au sein de l'établissement</li> </ul>	<p align="center"><b>Projet Immobilier</b> <b>3 programmes, 14 projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre, finaliser et accompagner la réussite des opérations architecturales et de valorisation du patrimoine</li> <li>• Réaménager et optimiser les espaces pour améliorer le cadre de travail des professionnels et la prise en charge des patients ou usagers</li> <li>• Fonder la stratégie de l'établissement sur des objectifs de développement durable et de performance énergétique</li> </ul>
<p align="center"><b>Projet Communication et Culturel</b> <b>3 programmes, 9 projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître l'établissement, son offre et son fonctionnement</li> <li>• Mieux informer sur la Santé mentale</li> <li>• Faire vivre la stratégie définie dans le projet d'établissement</li> <li>• Consolider les programmes permettant à l'EPSM d'être un hôpital culturel</li> </ul>	<p align="center"><b>Projet Numérique</b> <b>3 programmes, 12 projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outiller les pratiques pour contribuer à rendre plus lisibles et accessibles les parcours de prise en charge proposés par l'EPUSM</li> <li>• Réussir l'intégration dans le GHT</li> <li>• Accompagner et renforcer la culture numérique des agents</li> </ul>

### Quelles sont les prochaines étapes ?

Un deuxième cycle d'ateliers de travail est organisé au mois de mars pour travailler de manière transversale sur les projets proposés<sup>[sb1]</sup> selon le calendrier suivant :

- Lundi 18 mars: étude des projets des chapitres « Qualité », « Immobilier », « Numérique »
- Jeudi 21 mars : études des projets des chapitres « Médico-soignant », « Médico-social », « Recherche et universitarisation »
- Vendredi 22 mars : étude des projets des chapitres « Social », « Communication »

L'équipe CMI se consacre désormais à la rédaction du projet d'établissement, intégrant tous les éléments qui lui ont été transmis. Les parties prenantes seront mobilisées pour relire et compléter le projet.

En parallèle, un cabinet d'avocat, Houdart et associés, a été missionné par le CHMD afin de proposer un cadrage juridique clair et sécurisé à cette opération de rapprochement des deux structures. Les deux autres groupes, gestion des ressources humaines et finances, sont en cours de constitution et seront lancés courant du mois de mars 2024.